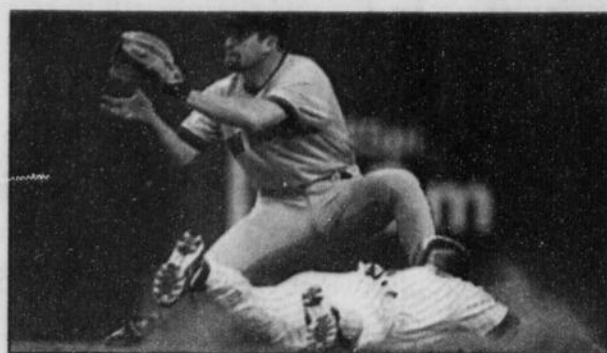




**Le cimetière de Valcourt profané**  
**«C'est sauvage»**  
 (A3)



**LES SPORTS**  
**Les Expos refusent de se laisser semer**  
 (C1)  
 Mike Lansing a volé le deuxième but en 3e manche, aux dépens de Rich Aurilia des Giants, dans un match gagné de façon spectaculaire en 11 manches.

# La Tribune

mardi

SHERBROOKE  
 3 septembre 1996  
 87e ANNÉE - No 166  
 0,60 (WEEKEND: 1,65\$) Plus taxes



Julie Cournoyer et Guylaine Larouche

**PERSONNALITÉ**  
**Une vraie paire d'as à vélo** (B8)



**AUTOMOBILE**  
**L'Infiniti Q45 revue et mieux adaptée** (C5)



**VICTORIAVILLE**  
**15 000 sauts par année à l'École de parachutisme** (D1)

**Météo / A2**

**SOLEIL**  
 26  
 6h11 19h20  
 04 sept 12 sept 20 sept 27 sept

**A LIRE AUJOURD'HUI**

**La belle Vie**  
 Pour une retraite active!  
 Ne manquez pas ce rendez-vous de lecture tous les premiers lundis du mois.  
 Réalisation du service de la publicité de La Tribune 14239

# Frôlé par une balle dans sa cuisine

Michael Garand, d'East Angus, peut dire qu'une bonne étoile veillait sur lui quand une balle de fort calibre a fracassé la fenêtre de sa cuisine, sectionné le store et l'a frôlé d'une trentaine de centimètres, avant d'aller ricocher contre le réfrigérateur. Michael Garand s'en est tiré sans éraflure. Quelques secondes plus tôt, il était pourtant en plein dans la trajectoire du projectile perdu. La police d'East Angus poursuit l'enquête aujourd'hui pour trouver le responsable de cette imprudence qui a failli tourner en tragédie.

Steve BERGERON  
 East Angus

Michael Garand, d'East Angus, a vu la mort de près, dimanche soir. Mais jamais il ne s'attendait à la voir sous cette forme: une balle de fort calibre qui a fracassé la fenêtre de sa cuisine et l'a frôlé d'une trentaine de centimètres.

«Dix secondes plus tôt, j'étais devant le micro-ondes», ajoute cet enseignant de l'école Louis-Saint-Laurent d'East Angus, pour expliquer qu'il se serait alors trouvé en plein dans la trajectoire de la balle perdue. Le projectile est passé à moins d'un pied de lui, estime-t-il.

L'incident, qui aurait bien pu devenir tragédie, est survenu vers 19 h 45. M. Garand était seul à sa résidence du 150, rue Bernier, avec son épouse Micheline. Il s'affairait à préparer le souper, quand un fort bruit d'éclatement derrière lui l'a fait sursauter.

«Je rentrais dans la maison quand c'est arrivé», raconte Micheline Garand. «Je lui ai dit: "Qu'est-ce que t'as fait?" Je pensais qu'il y avait eu une explosion dans le four.»

**Souffle de la balle**

Michael Garand, qui a pratiqué la chasse dans sa jeunesse, a tout de suite déduit qu'il s'agissait d'une balle. «On n'a pas entendu de coup de feu, mais le bruit d'explosion du verre. J'ai aussi très bien senti le souffle de la balle qui passait derrière moi.»

En plus de transpercer les trois vitres de la fenêtre et de sectionner le store, la balle est allée ricocher contre le réfrigérateur tout neuf du couple et y a laissé une marque profonde. Le projectile a été retrouvé le lendemain, derrière la cuisinière, et ramassé par les policiers.

L'impact avec la fenêtre a aussi produit une abondante poussière de verre, qui s'est répandue sur les épaules de Mi-

chael Garand, dans la cuisine, jusque dans le salon et l'escalier. «C'était comme du gros sel. Il y en avait partout», raconte Micheline Garand. «Ça nous a pris trois heures à tout nettoyer. Il a fallu jeter le souper.»

**Boisé à chevreuils**

Les services policiers ont déjà établi l'origine de la balle: un boisé situé quelques centaines de mètres derrière, réputé pour abriter plusieurs chevreuils. Selon Gaëtan Poulin, directeur de la Sûreté municipale d'East Angus, plusieurs résidents du quartier ont rapporté avoir entendu le coup de feu, le seul à être tiré.

«C'est au moins une balle de calibre 30 mm», précise le policier, qui a retracé hier l'endroit d'où le coup de feu a été tiré. «Il est clair que le responsable voyait les maisons et savait qu'il visait dans leur direction. Il ne pouvait pas ne pas savoir que c'était dangereux. Il pourrait être

passible d'une accusation de négligence criminelle dans l'utilisation d'une arme à feu.»

Et éventuellement de braconnage, la chasse n'étant pas encore ouverte. Gaëtan Poulin croit avoir une idée de l'identité du responsable, mais les preuves manquent toujours. L'enquête se poursuivra aujourd'hui.

Depuis l'incident, Micheline Garand appréhende de se tenir près de sa fenêtre de cuisine. «Je n'ai pas dormi de la nuit. D'habitude, dans sa maison, on se croit à l'abri de tout», mentionne-t-elle. «Ç'aurait pu être n'importe qui. Un de nos deux fils. Il faut croire que ce n'était pas encore notre heure.»

«Ça fait 19 ans qu'on demeure ici, et c'est la première fois qu'un tel incident arrive. On n'oubliera pas ça de sitôt. Il y a quelqu'un qui a commis une très grosse imprudence. Mais dans l'optique où il n'y a eu que des dégâts matériels, on a été chanceux», conclut Michael Garand.

## Appelez-moi Hélène...



**LA VIE DE QUARTIER**

Montcalm

Mario GOUPIL

Pourtant, les jobs sont tellement difficiles à avoir de nos jours, qu'il devrait y avoir des personnes intéressées...», ajoute-t-elle avec humour.

Ce n'est pas une sinécure que de présider les destinées du Club d'âge d'or de la paroisse Saint-Boniface puisque celui-ci compte 745 membres en règle. «Et on pourrait peut-être dépasser le cap des 800 cette année», avance celle qui a cinq enfants, treize petits-enfants et trois ar-

rière-petits-enfants.

Comme son époux Armand, Hélène Roy est originaire de Lac-Drolet. Le jour où le couple a décidé de s'établir rue Hertel, où il habite toujours, il a retrouvé la campagne dans ce secteur de la ville. C'était en 1961. «On habitait la paroisse depuis 1953, mais en 61 on a décidé de bâtir ici. C'était la campagne à l'époque puisque c'était des chalets que l'on retrouvait ici. D'ailleurs, nous avons démolé un chalet pour bâtir notre maison. Puis, vers la fin des années 60 est arrivé le Centre d'achats de la rue King Ouest. C'est à partir de ce moment que la paroisse s'est mise à se développer», rappelle-t-elle.

Évidemment, Hélène Roy est une femme bien connue chez les gens du troisième âge, non seulement de sa paroisse, mais à travers la ville de Sherbrooke toute entière. «La dernière fois que ma fille est venue magasiner avec moi au Carrefour, elle m'a lancé: dis maman, tu connais bien du monde...», évoque-t-elle.

C'est le jour où son époux Armand a pris sa retraite, lui qui a été propriétaire du garage Texaco qui se trouvait aux coins des rues Queen et King Ouest au-

(suite en A2: HÉLÈNE)

**Un conseiller effacé** (A2)



Hélène Roy, âgée de 67 ans, est présidente du Club d'âge d'or de Saint-Boniface.



34 personnes ont échappé aux flammes, à Sainte-Genève.

**Sept morts dans un foyer de personnes âgées**

**Les pompiers n'avaient pas la liste** (D6)



**Luxe - Confort - Fiabilité - Performance**

**Cadillac**  
 SEVILLE STS

**599\$ /mois**  
**24 mois**

Taux de financement de **2,9%**

**Beaucage**

CHEVROLET GEO OLDSMOBILE CADILLAC LTEX  
 4339, boul. Bourque,  
 ROCK FOREST  
 823-4343

# «Je ne suis pas là pour faire le beau...»

Jean-Luc Lavoie a chaussé les bottines de Jean Perrault dans le district de Montcalm



Mario GOUPIL

**D**e tous les membres de l'actuel conseil municipal de Sherbrooke, Jean-Luc Lavoie est probablement le moins connu de la population. L'un des plus silencieux, l'un des plus effacés du groupe aussi. Il sourit quand on lui fait ces remarques. «Je

j'aime cela. Ça devient quasiment une petite drogue. Je comprends maintenant mes collègues du conseil municipal quand ils disent qu'ils ont le feu de la politique qui brûlent en eux. J'ai aussi cette passion maintenant», dit-il.

Jean-Luc Lavoie a été élu il y a deux ans. «Pour aider les gens. C'est là la mission première d'un conseiller», rappelle celui qui a vu le jour à Alfred, en Ontario.

C'est l'amour qui a fait de lui un Sherbrookoïse.

«Oui, je suis un Franco-Ontarien. J'ai épousé une Sherbrookoïse de la rue Des Tuyaux (grand éclat de rire), Johanne Marcell qui j'avais rencontrée alors que j'étais cuisinier sur un bateau. Je suis venu à Sherbrooke à l'âge de 20 ans et j'y suis toujours. Qui prend épouse prend pays...», dit-il.

Son épouse est devenue avocate alors que lui, il a fait carrière pendant nombre d'années comme technicien en génie de construction. En 1984, il donnait une nouvelle orientation à sa



Photo Imacom-Daguerre, par Claude Poulin

«Plus j'avance en politique et plus j'aime cela», admet Jean-Luc Lavoie. Après les clubs vidéo, Jean-Luc Lavoie est de retour en affaires en tant que propriétaire du Resto-Café Le Rétro, qui a pignon sur rue aux coins des rue King Est et Saint-François.

carrière en lançant à Sherbrooke les clubs Super Vidéo. Il en a ouvert quatre et il les a vendus juste avant de se lancer en politique, il y a deux ans.

Aujourd'hui, Jean-Luc Lavoie est de retour en affaires en tant que propriétaire du Resto-Café Le Rétro, qui a pignon sur rue aux coins des rue King Est et Saint-François. C'est en quelque sorte un retour aux sources pour lui puisque son expérience comme cuisinier le sert très bien.

Établit-il des comparaisons entre les affaires et la politique?

«Chose certaine, il est plus difficile de faire changer des choses en politique qu'en affaires», rétorque-t-il.

Jean-Luc Lavoie et sa petite famille - le couple a deux fils de 17 et 14 ans - habite le croissant de Rouville depuis 10 ans. Son district, qui comprend la paroisse St-Boniface et une partie de la paroisse St-Jean-de-Brébeuf, il se plaît à l'appeler «mon petit

village».

«C'est un coin de la ville où le calme et la sérénité prévalent pour ses résidents. Mais c'est en même temps le secteur qui a le plus fleuri au niveau commercial à Sherbrooke depuis 10 ans. Le centre-ville au niveau des affaires a monté bien plus haut que le plateau Marquette. Il est rendu dans notre district», lance-t-il fièrement.

Qui a dit que Jean-Luc Lavoie n'avait rien d'un politicien?

loto-québec		résultats	
<b>649</b>	Tirage du 96-08-31	<b>GAGNANTS</b>	<b>LOTS</b>
1 5 8 14 38 45		6/6 0	2 345 282,50 \$
Numéro complémentaire: 25		5/6+ 9	78 176,10 \$
		5/6 305	1 845,40 \$
		4/6 16 499	65,40 \$
		3/6 310 514	10,00 \$
		Ventes totales:	17 323 789,00 \$
		Prochain gros lot (approx.):	5 000 000,00 \$

SELECT		résultats	
<b>9 16 19 26 28 32</b>	Tirage du 96-08-31	<b>GAGNANTS</b>	<b>LOTS</b>
Numéro complémentaire: 5		6/6 1	1 000 000,00 \$
<b>MISE-TÔT 18-28-34-41</b>		5/6+ 1	12 966,70 \$
GAGNANTS 52		5/6 36	240,10 \$
LOTS 961,50 \$		4/6 1 110	36,30 \$
		3/6 16 135	5,00 \$
		Ventes totales:	572 395,00 \$
		Gros lot à chaque tirage:	1 000 000 \$

SUPER 7		résultats	
<b>3 4 6 30 35 37 46</b>	Tirage du 96-08-30	<b>GAGNANTS</b>	<b>LOTS</b>
Numéro complémentaire: 10		7/7 0	5 000 000,00 \$
		6/7+ 2	46 979,90 \$
		6/7 28	2 936,20 \$
		5/7 1 904	154,20 \$
		4/7 40 709	10,00 \$
		3/7+ 39 434	10,00 \$
		3/7 345 530	partic. gratuite
		Ventes totales:	5 082 014,00 \$
		Prochain gros lot (approx.):	6 000 000,00 \$
		Prochain tirage:	96-09-06

Banco		Tirage du 96-08-31		Quotidienne		Extra	
2 5 15 16 17		NUMÉRO	LOT	NUMÉRO	LOT	NUMÉRO	LOT
19 22 30 31 32		906379	100 000 \$	721087	100 000 \$	721087	100 000 \$
33 34 35 37 42							
47 50 61 63 65							

Banco		Tirage du 96-09-01		Quotidienne		Extra	
5 9 14 19 24		NUMÉRO	LOT	NUMÉRO	LOT	NUMÉRO	LOT
31 34 35 39 40		721087	100 000 \$	971256	100 000 \$	971256	100 000 \$
43 45 47 51 52							
54 62 64 67 70							

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec  
 Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## (HÉLÈNE: suite de une)

trefois, que Hélène Roy a décidé de s'impliquer activement dans la vie de son district.

«Il ne faut pas rester à rien faire.

D'ailleurs, l'ennui, moi, je ne connais pas. Si une personne s'ennuie dans la vie, c'est parce qu'elle le veut», dit la présidente des aînés de Saint-Boniface.

En plus d'organiser une multitude d'activités pour ses membres, Hélène Roy aime aussi servir les messes à l'église. Elle offre également de son temps comme bénévole au Foyer Saint-Joseph, où elle s'occupe plus particulièrement d'une grand-maman de 98 ans.

«Il faut savoir être à l'écoute des gens et mon poste de présidente du Club d'âge d'or de Saint-Boniface me met en

contact avec bien des personnes qui sentent parfois le besoin de se confier. Ça leur sauve souvent bien des médicaments», dit-elle.

L'invitation est donc lancée à toutes les personnes du troisième âge. «Les portes de notre Club d'âge d'or ne sont pas seulement ouvertes aux gens de notre paroisse, mais elles le sont aussi pour les gens du troisième âge des autres quartiers de la ville. Vous savez, c'est un tonique pour les personnes âgées d'avoir de tels rendez-vous. Après tout, ce n'est pas tout le monde qui aime aller trainer au Carrefour...», devait-elle conclure.

- Fin de la série -

loto-québec		résultats	
<b>6 8 11 12 16 17 20 21 22 23 34 35 41 42 45 58 60 61 62 69</b>	Tirage du 96-09-02	<b>GAGNANTS</b>	<b>LOTS</b>
		7/7 0	5 000 000,00 \$
		6/7+ 2	46 979,90 \$
		6/7 28	2 936,20 \$
		5/7 1 904	154,20 \$
		4/7 40 709	10,00 \$
		3/7+ 39 434	10,00 \$
		3/7 345 530	partic. gratuite
		Ventes totales:	5 082 014,00 \$
		Prochain gros lot (approx.):	6 000 000,00 \$
		Prochain tirage:	96-09-06

TVA, le réseau des tirages  
 Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## MÉTÉO La Tribune

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	JEUDI	VENDREDI	INDICE UV
26 PRÉC. 10	11 PRÉC. 10	25 PRÉC. 10	25 PRÉC. 10	25 PRÉC. 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 60 30 20 15

**QUÉBEC**

Chicoutimi	Var	23/13	Québec	Sol	24/14
Gaspé	Var	19/8	Fimouski	Var	19/10
Iles-de-la-Mad.	Nua	15/14	St-Georges	Sol	24/14
La Grande Plu	16/8	Sept-Îles	Sol	17/7	
Lac St-Jean	Var	23/12	Trois-Rivières	Sol	26/15
Montréal	Sol	27/17	Val d'Or	Sol	25/13

**CANADA**

Charlottetown	Plu	17/15	Régina	Var	26/8
Edmonton	Var	16/9	St-John's	Nua	12/7
Fredericton	Plu	19/16	Toronto	Sol	27/14
Halifax	Plu	18/16	Victoria	Nua	18/11
Ottawa	Sol	27/16	Winnipeg	Sol	25/12

**USA**

Boston	Sol	28/17	New York	Var	31/19
Burlington	Var	28/17	Old Orchard	Sol	27/15
Concord	Sol	27/15	Portland	Sol	23/14
Detroit	Var	28/16	Providence	Sol	29/17
			Washington	Sol	31/19

**LE MONDE**

Athènes	Sol	33/23	Mexico City	Sol	26/13
Beijing	Sol	26/18	Moscou	Sol	24/10
Berlin	Sol	22/11	Paris	Sol	22/9
Hong Kong	Sol	31/25	Port-au-Prince	Ave	28/24
Lisbonne	Sol	24/17	Rome	Sol	26/15
Londres	Sol	27/13	Tokyo	Sol	29/22

**DESTINATIONS SOLEIL**

Atlantic City	Sol	28/21	Myrtle Beach	Ora	28/23
Cape Cod	Sol	28/17	Old Orchard	Sol	23/14
Daytona Beach	Sol	30/23	Orlando	Var	33/23
Freeport	Sol	33/25	Plattsburg	Sol	27/15
FT Lauderdale	Var	33/25	Tampa	Var	33/24
Honolulu	Sol	33/23	Virginia Beach	Var	29/19
Key West	Var	32/26	West Palm B	Var	33/25
Miami	Var	33/25	Widwood	Sol	28/21

© 1996 Infomédia/Météo

## MétéoMédia

**Serge BOUCHER Opticien**

Examen de la vue par un optométriste

21 ANS d'expérience

563-8822

### EMPLOIS DU JOUR

**Représentant/e ventes**  
 Offre: 2107227  
 Lieu: Sherbrooke et Rock Forest  
 Salaire: à commission seulement, horaire à déterminer avec employeur  
 Exigences: entregent, belle présentation, bilingue un atout, doit avoir automobile, dynamique  
 Fonctions: faire du porte à porte pour faire la promotion de coupons rabais (garage, resto, etc...).

**Gardien/ne de sécurité**  
 Offre: 2107023  
 Lieu: Sherbrooke centre-ville  
 Salaire: 6.45 \$/heure, temporaire, 25 heures/semaine, de 19h à 5h le matin, semaine et fin de semaine

**Mécanicien/ne compagnon B**  
 Offre: 2096263  
 Lieu: Sherbrooke

**Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.**

...rêves de vacances... VACANCES DE RÊVE...

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE FIN DE SEMAINE DU CONGÉ DE L'ACTION DE GRÂCES**

11 AU 14 OCTOBRE: NEW YORK  
 12 AU 14 OCTOBRE: BOSTON

1650, boul. Portland (coin Bryant) Sherbrooke 819 566-8663  
 5335, rue Frontenac Lac-Mégantic 819 583-2801

**LaTribune**  
 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, 11K 2X8  
 Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

Petites annonces: 564-0999  
 Publicité: 564-5450  
 Rédaction: 564-5454  
 Abonnements: 564-5466  
 ENVOI DE PUBLICATION:  
 Enregistrement No 0529168

**Camelots et camelots motorisés**  
 Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot: 3,71 \$  
 taxe de vente du Québec: 24 \$  
 Coût à l'abonné: 3,95 \$

**Abonnement payé à l'avance:**

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	175,12 \$	12,26 \$	12,18 \$	199,56 \$
6 mois	87,60 \$	6,13 \$	6,09 \$	99,82 \$
3 mois	44,84 \$	3,14 \$	3,12 \$	51,10 \$
1 mois	23,49 \$	1,64 \$	1,63 \$	26,76 \$

**Abonnement par la poste:**

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	17,74 \$	290,59 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	9,74 \$	159,54 \$
3 mois	80,00 \$	5,60 \$	5,56 \$	91,16 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	3,48 \$	56,98 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens ABC et affilié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

## Actualité en bref

### Carambolage au Club de golf Milby

Ascot (CP) — Sept véhicules ont été endommagés dans ce qu'on pourrait qualifier de «carambolage inusité», dimanche vers 11h15, au Club de golf Milby, à Ascot, quand un conducteur a heurté six autres véhicules en stationnement.

Le Lennoxvillois, âgé de 40 ans, aurait perdu conscience comme il entrerait dans le stationnement du club de golf, où il prévoyait aller pratiquer son sport favori.

Sa voiture a alors continué sa course pour aller heurter les autres véhicules, dont plusieurs ont été endommagés sérieusement. Par chance, personne n'a été blessé.

Le conducteur a pu reprendre ses esprits dans les minutes qui ont suivi. Les propriétaires des six voitures endommagées se trouvaient sur le terrain de golf en question.

### Rencontre avec un original

Stanstead (CP) — Trois touristes de passage dans la région pour le long congé de la fête du Travail ont été blessés, dans la nuit de samedi à dimanche, quand leur voiture a heurté un original. L'un des passagers a été blessé plus sérieusement.

L'accident a eu lieu sur l'autoroute 55 à la hauteur de Stanstead. Le trio, des Malysiens, se dirigeait vers Washington pour des études universitaires. Les secouristes ont été demandés sur place quand un appel logé à 3 h 21, samedi matin, signalait l'accident impliquant l'animal sauvage.

### Armé, à la station-service de Scotstown

Scotstown (CP) — Les policiers de la Sûreté du Québec poursuivent leur enquête enclenchée à la suite d'un vol qualifié survenu samedi soir dans la petite municipalité de Scotstown.

Vers 20 h 20, un individu armé s'est pointé à la station-service Ultramar de l'endroit. Il a demandé le contenu de la caisse pour ensuite prendre la fuite.

Une fois alertés, les policiers ont déclenché l'opération de surveillance de ce secteur. La caissière a pu donner une bonne description du malfaiteur.

### Deux collisions à Thetford Mines

Thetford Mines (NF) — Une collision frontale impliquant deux véhicules a fait trois blessés graves, vendredi soir vers 21h00, dans la région de Thetford Mines.



Photo La Tribune par Jean-Charles Poulin  
Les occupants de cette automobile ont été gravement blessés, vendredi soir, dans une collision frontale sur la route 269.

La collision entre un véhicule de marque Ford 1994 et une Toyota 1989 est survenue sur la route 269, entre Pontbriand et Kinnear's Mills.

Seule à bord de la première automobile, Stéphanie Blais, âgée de 46 ans de Saint-Agathe-de-Lotbinière, a subi des blessures sérieuses. L'autre véhicule impliqué était conduit par Jonathan Nadeau, âgé de 21 ans de Saint-Jacques-de-Leeds. Outre M. Nadeau, deux passagers prenaient place à bord de la Toyota.

Tous ont subi des blessures importantes nécessitant leur transport au Centre hospitalier de la région de l'Amiante. Les victimes souffraient de multiples fractures, dont une du crâne, mais leur vie ne semblaient pas menacées. L'une des passagers aurait été éjectée de l'automobile dans laquelle elle prenait place.

### Moto contre auto

Par ailleurs, le confrère Jean-Charles Poulin, gérant de district pour La Tribune dans la région de l'Amiante, a lui aussi été impliqué dans un accident en fin de semaine.

Alors qu'il circulait à moto en direction sud sur la rue Notre-Dame à Thetford Mines, il a vu un jeune homme lui couper littéralement la route en tournant dans une entrée. Le conducteur de l'automobile n'aurait pas aperçu le motocycliste, qui s'est retrouvé sur le capot, dans le pare-brise, puis par terre en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire.

Notre collègue a dû être transporté au CHRA en ambulance où l'on a heureusement constaté qu'il ne souffrait d'aucune fracture. Il en a été quitte pour de nombreuses ecchymoses, des courbatures et une jambe sérieusement amochée. Quant à son Scooter 250 cc Helix, il serait perte totale.

# «C'est sauvage!»

## Des vandales saccagent le cimetière de Valcourt

Claude PLANTE

Valcourt

«Quand j'ai vu toutes ces pierres tombales endommagées en entrant dans le cimetière, c'est bien simple, c'est comme si on venait de me scier les deux jambes!»

Responsable de l'entretien du cimetière de Valcourt depuis 15 ans, le sacristain Paul-Émile Léger rageait, samedi dernier, quand il a constaté l'ampleur des dégâts causés par des vandales dans ce lieu sacré qui lui tient si à cœur.

Ce sont pas moins de 19 pierres tombales et une statue de la Sainte Vierge qui trônait sur un calvaire qui ont été profanées, dans la nuit de vendredi à samedi, dans ce cimetière situé derrière l'église de Valcourt.

«Moi, quand je vois ça, je ne sais plus quoi penser. C'est sauvage! Je mets assez de temps et de cœur à entretenir ce cimetière. Faut pas avoir de tête pour faire ça.»

Samedi matin, on a aussitôt contacté les policiers. L'enquête est ouverte, mais aucun suspect n'apparaît au calepin des agents de la Sûreté du Québec pour le moment. Bon nombre de pierres, les plus vieilles surtout, ont été cassées en deux parties.



Simon Beaugard, âgé de 15 ans, trouve «cons» ces gestes de délinquance. «Après, c'est nous qui payons pour ça.»

### Une boum en cause?

Sans pouvoir l'affirmer directement, la direction de la paroisse Saint-Joseph de Valcourt croit que des participants à une fête qui avait lieu vendredi soir dans la salle municipale, située tout à côté du cimetière, pourraient être en cause.

Il faut remonter à environ six ans pour revoir pareil saccage dans le cimetière où est enterré l'inventeur Joseph-Armand Bombardier. Mais dernièrement, voilà une douzaine de jours, deux pierres tombales avaient été renversées.

«Le problème, c'est que ça survient la plupart du temps quand il y a une fête jeunesse à la salle paroissiale», commente l'abbé Bernard Rouleau, curé de la paroisse.

«Je ne comprends pas», reprend M.



Pas moins de 19 pierres tombales et une statue de la Sainte Vierge ont été saccagées dans le cimetière de Valcourt. Le responsable de l'entretien du site, le sacristain Paul-Émile Léger, estime à une semaine le temps qu'il lui faudra pour tout remettre en place, sans compter les factures que devront assumer les familles des défunts.

## Faut-il accroître la surveillance?

Valcourt (CP)

Le saccage du cimetière de Valcourt, dans la nuit de vendredi à samedi, relance le débat entourant la surveillance policière dans cette ville les fins de semaine, à l'heure des regroupements des corps policiers municipaux en région.

«Il va falloir un système de surveillance policière accrue chez nous les soirs autour de la salle paroissiale (située tout près du cimetière), fait valoir le curé de Valcourt, l'abbé Bernard Rouleau. Je ne pense pas qu'il faille toutefois tenir les fêtes ailleurs que dans la salle pour empêcher le vandalisme.

«C'est juste qu'il faudra dans l'avenir que la présence des policiers soit plus visible lors de ces soirées de jeunes. Sinon, nous devons engager des

surveillants seulement pour protéger le cimetière. Je ne pense pas cependant que les organisateurs des fêtes soient en cause pour autant.»

Le maire de Valcourt, Denis Allaire, assure que les policiers sont en poste les vendredis soirs dans la ville et que la surveillance est adéquate. «Ce sont des gestes malheureux, insiste-t-il. Je ne savais même pas qu'il y avait une fête à la salle paroissiale vendredi.»

Cet incident survient au moment où la Ville de Valcourt songe à des regroupements pour son service de police.

«Mais, on a appris aussi qu'avec les jeunes il ne faut pas trop insister avec la surveillance des policiers. Sinon, c'est pire. Je crois simplement qu'il faudra dans l'avenir que les organisateurs des parties à la salle nous avertissent avant, pour accroître les patrouilles.»

Léger, qui venait de compléter la mise à niveau de plusieurs autres pierres quelques jours auparavant. «La barrière était pourtant bien fermée. Ils (le ou les malfaiteurs) ont dû passer à travers la haie de cèdres.

«Il me faudra une grosse semaine d'ouvrage pour remettre tout ça en place. Et puis, c'est aux familles à payer pour les réparations», dira-t-il, en évaluant les dommages à plusieurs milliers de dollars.

### «Manque de respect»

La nouvelle a bien entendu causé l'émoi dans cette petite ville située à une cinquantaine de kilomètres de Sherbrooke. Plusieurs citoyens sont accourus pour venir constater les dégâts. «Je trouve que c'est un manque de respect incompréhensible!», lance Jacques Boissé, un ancien résidant de Valcourt, de passage dans le coin pour visiter de la parenté.

«Comme à chaque fois que je viens à Valcourt, je me rends au cimetière pour me recueillir sur la tombe de mes parents. Ils sont enterrés ici. Je me rends compte que leur pierre aurait pu, elle aussi, être profanée.»

Tout près de là, en ce beau samedi matin, deux jeunes Valcourtois s'apprêtaient à pratiquer leur sport favori, la planche à roulettes et le patin à roues alignées, sur des rampes spécialement conçues. Quand on leur a appris la mauvaise nouvelle, ils ont tôt fait de signaler leur dégoût.

«Je trouve ça un peu comme ça se peut pas de causer des dommages comme ceux-là, intervient Simon Beaugard, âgé de 15 ans. C'est peut-être des jeunes de l'extérieur qui ont fait ça.»

«Après, c'est nous qui payons pour ça. Tout le monde pense que c'est les jeunes de Valcourt qui font des affaires comme ça. On va être obligés d'aller faire notre sport ailleurs encore une fois...»

### «Actes de délinquance»

Pour le curé Rouleau, les gestes posés dans le cimetière de Valcourt ne sont pas des actes de profanation contre ce lieu sacré. «Je pense qu'on a affaire à des actes irréfléchis, des actes de délinquance.»

Notons qu'aucun graffiti de profanation n'a été découvert dans le cimetière à la suite de ce saccage.

L'événement malheureux pose en plus le problème de contacter les familles propriétaires des pierres victimes des vandales. «C'est pénible, admet M. Rouleau. Pour plusieurs, ça a comme l'effet de l'annonce de la mort d'un proche.»

«En plus, ce sont les gens qui doivent payer pour les réparations. Il est souvent difficile de retrouver la ou les personnes responsables de la pierre tombale.»

## Des dizaines de Sherbrookoïses délaissent l'été, le temps d'un tour de patinoire

Steve BERGERON

Sherbrooke

Qui sont-ils, ces gens qui, malgré un été ordinaire, malgré un congé de fête du Travail splendide, malgré un mercure qui atteint les quelque 25 degrés (sans battre de record toutefois), vont quand même préférer aller faire du patin dans une aréna?

La Tribune a mené sa petite enquête hier, jour où commençait le patinage libre sur les glaces des centres Eugène-Lalonde et Ivan-Dugré à Sherbrooke. Conclusion: chacun a sa petite raison et personne ne fait cela pour dédaigner le mauvais temps.

Il reste qu'ils étaient quand même plusieurs à attendre ce moment. Il n'y avait qu'une vingtaine de personnes au centre Eugène-Lalonde, mais au centre Ivan-Dugré, plus de 50 personnes

ont envahi la glace, avec un plaisir immense, très apparent.

«On avait lu dans La Tribune que ça ouvrait aujourd'hui», raconte Chantal Vachon, de Sherbrooke, venue au centre Ivan-Dugré avec sa petite famille. «Tout le monde était en congé, et tout le monde en avait envie. On avait aussi le goût de la fraîcheur.»

— Vous en aviez assez de la chaleur?

— Non! non! s'empresse-t-elle de rectifier. «Disons qu'on voulait se donner un avant-goût du patin. En plus, c'est gratuit. Mais c'est surtout pour la sortie familiale.»

«Il ne fait pas assez chaud pour aller se baigner, mais il fait trop chaud pour faire du sport dehors», explique Anne Ricard, accompagnée de ses amies Marie-Pierre Lacasse et Marie-Eve Glaude. Toutes trois Forestoises, elles adorent patiner, et trouvent que



Serge Guimond a profité de ces premières heures de glace pour initier son fils Benoît aux joies du patinage. Avec quelques efforts, il arrivera vite à tenir sur ses deux lames.

le centre Ivan-Dugré a la meilleure glace.

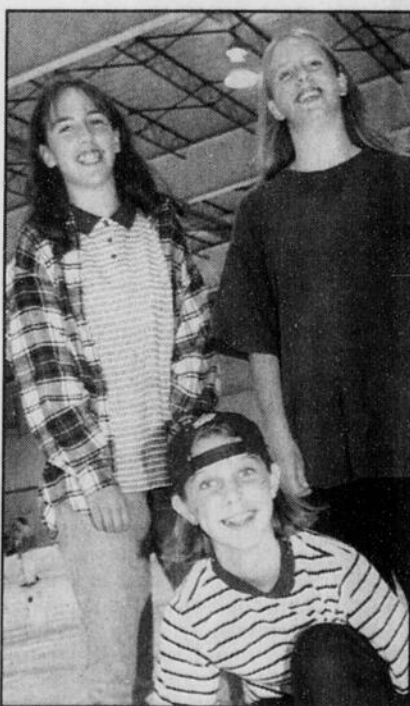
### Patiner en bermuda

Plusieurs reconnaissent que c'était une sensation bien spéciale de se plonger dans tant de fraîcheur, alors que dehors, la chaleur est si douce.

«On arrive ici avec nos culottes en coton ouaté roulées jusqu'aux genoux, et quand on rentre dans l'aréna, on les déroule», raconte Diane Turcotte, d'East Angus, venue au centre Eugène-Lalonde avec ses filles Sophie et Sonia, qui commencent bientôt leurs cours de patinage artistique (l'aréna d'East Angus n'est pas encore prête).

«Le mois d'août a encore été beau, tandis que septembre et octobre nous réservent sûrement plusieurs belles journées. Je suis positive», ajoute la mère de famille.

Pour certains, toutefois, la transition chaud-froid se faisait comme si de rien n'était. C'est le cas d'Étienne Cournoyer-Denoncourt et de Jean-François Nadeau. Ces deux jeunes



Anne Ricard, Marie-Pierre Lacasse et Marie-Eve Glaude trouvaient que c'était trop frais pour se baigner, hier, et trop chaud pour faire une activité à l'extérieur. Solution? La patinoire.

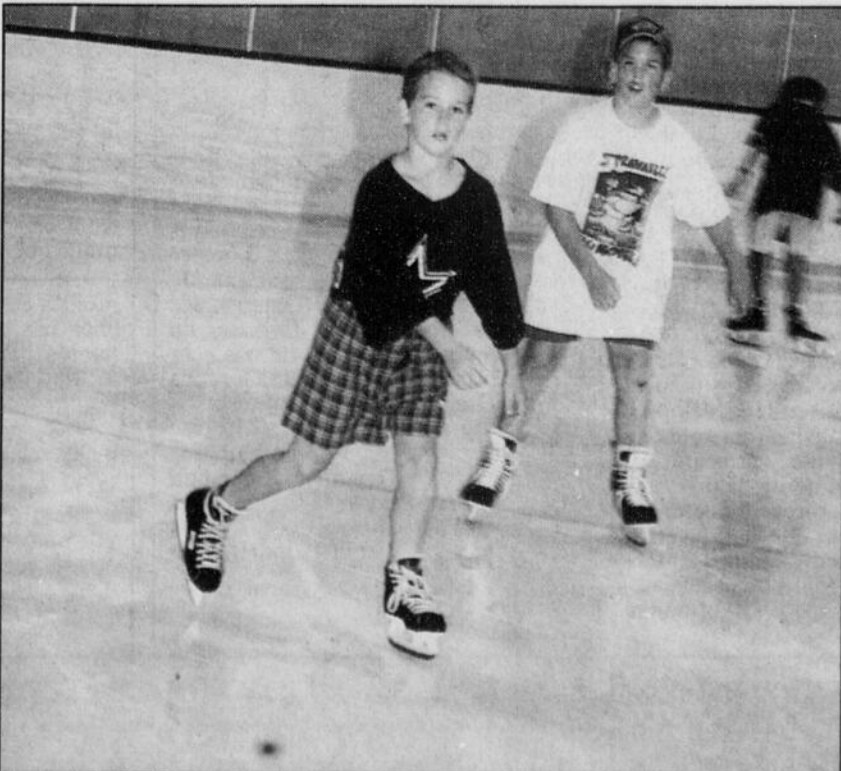
Sherbrookoïses de dix ans ont allègrement patiné en t-shirt et en bermuda.

«C'est correct, commentent-ils. On a recommencé notre hockey il y a deux jours, et on vient se réchauffer.» Voilà d'ailleurs une raison que plusieurs autres jeunes invoqueront.

«Sûrement que si les patinoires avaient été ouvertes cet été, je serais venu patiner à plusieurs reprises. Le hockey, c'est mon sport», rapporte Serge Guimond, de Bromptonville.

Ce père de famille avait amené ses deux fils: Daniel, qui lui aussi a déjà recommencé son hockey et a participé à des camps cet été, et Benoît, deux ans, qui devra travailler encore un peu avant de pouvoir se tenir debout.

Mais comme le dit Maxime Ruel, un grand bonhomme de quatre ans d'Ascot un peu beaucoupin inspiré par son papa Sylvain, «quand on tombe, on se relève et on recommence.»



Étienne Cournoyer-Denoncourt et Jean-François Nadeau ont enfilé les bermudas et les patins pour se mettre en forme en vue de la saison de hockey qui vient de recommencer.

# Opinions

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

## ÉDITORIAL

### Où est l'autorité du CRTC?



Jean-Guy DUBUC

Du haut de son autorité, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) vient de permettre la diffusion de publicité en faveur des boissons alcoolisées à la télévision. Et il recommande en même temps la présentation de messages invitant à la consommation modérée. La nouvelle va évidemment plaire aux publicitaires. Pour le reste, qu'est-ce que ça changera? Chez nous, au plan social, pas grand-chose.

Au Québec, l'industrie de l'alcool est habituée à intégrer à sa publicité imprimée la recommandation d'Éduc'alcool: «La modération a bien meilleur goût». Dorénavant, on la verra plus souvent sur l'écran et le message pourra gagner en influence. Mais le Québec connaît la législation la plus ouverte du Canada quant à la vente des produits alcoolisés, tout en profitant du plus bas niveau de crimes dus à l'alcool. La vue des bouteilles sur les écrans ne devrait pas changer grand chose à la situation.

Le CRTC devrait utiliser son autorité pour autres choses qui le concernent directement et qui en disent long sur ses pouvoirs. Par exemple, le droit d'accorder des licences de radio à qui les méritent. À ce sujet, le CRTC semble avoir abdiqué ses pouvoirs de façon honteuse.

On vient d'apprendre que le ministère du Patrimoine a décidé de passer par-dessus la tête de l'organisme fédéral pour décider, lui-même, d'octroyer la dernière bande montréalaise du réseau FM à la station AM de Radio-Canada. Sans audience, sans examen des autres demandes, sans aucune considération pour les stations privées qui ont déposé leurs attentes sur la table de travail du CRTC: Ottawa rejette tout du revers de la main et impose son choix à sa propre créature qu'il dit indépendante du pouvoir politique. Complètement faux. Le CRTC devient un pantin.

Ce n'est pas la peine de démontrer un semblant d'autorité devant un type de publicité concernant l'alcool quand on n'en a aucune pour exercer ses autres fonctions, celles que le gouvernement lui a données et qu'il ne peut changer sans amender la loi.

Son ancien président, Keith Spicer, avait laissé entendre, en quittant son poste, que le pouvoir politique pouvait se faire menaçant pour l'organisme fédéral. La nouvelle présidente, à qui on ne reconnaît pas l'expérience et l'autorité de son prédécesseur, a maintenant une belle occasion de montrer ses couleurs au moment où elle s'installe dans ses fonctions. Si elle se tait, elle devient complice de son employeur. Si elle réagit, elle méritera le respect de l'industrie des médias et des observateurs. C'est à voir dans les semaines à venir: il ne lui reste pas beaucoup de temps.

## LETTRE OUVERTE

### Autre fausse note pour North Hatley

Le samedi 24 août, nous nous rendions, ma femme et moi, à Sherbrooke pour affaires personnelles. Le lendemain, nous en profitons pour visiter North Hatley, la davantage pour affaires, le directeur des relations publiques d'une importante entreprise japonaise m'ayant demandé de vérifier l'intérêt de cet endroit pour la tenue d'un colloque privé réunissant une trentaine de cadres de l'entreprise, en mai 97.

Arrivant à Sherbrooke, nous avons remarqué à l'entrée du village une enseigne de stationnement public et nous y sommes dirigés: pas de chance, il n'y avait plus de place disponible. Nous avons alors fait de long en large la rue commerçante et là encore, pas de place. Sur la même rue, longeant la rivière et sur une portion résidentielle, nous trouvons enfin une place qu'une automobiliste vient de libérer sous nos yeux. Nous nous assurons que nous ne sommes pas dans une zone de stationnement prohibé et nous dirigeons au coeur du village pour une courte visite.

Ayant apprécié l'endroit, sur le chemin du retour, nous constatons que toutes les voitures, une quinzaine, stationnées sur cette portion de rue, ont un billet de stationnement, la nôtre comprise. Estomaqués, nous partons donc à la recherche de l'enseigne stationnement prohibé, que nous découvrons toute pâlotte, sous les branches d'un arbre. La belle affaire pour la municipalité, le billet de stationnement était de 35 \$ et je suis persuadé que cet après-midi là, ils ont dû faire un 1000 \$ de revenus avec ces nigauds de touristes, la loterie... Bravo Messieurs, dames de North Hatley, vous m'impressionnez. Cet épisode a mis fin abruptement à notre visite et nous ne sommes pas allés vérifier les facilités des trois auberges autour du lac Massawippi.

Ouvrant dans le domaine du tourisme d'affaires depuis de nombreuses années avec une importante clientèle asiatique, vous n'avez pas idée, Messieurs, dames de North Hatley, des milliers de dollars que vous venez de perdre en revenus. Un charmant petit village... dirigé par des gens à courte vue... Comptez sur moi pour propager votre bonne réputation, par omission...

Denis Brault  
Montréal

## TRIBUNE LIBRE

### Questions et mystères dans le dossier porcherie de Wotton

Pour faire suite aux articles et opinions sur le dossier porcherie en Estrie (voir Martinville, Shipton, etc.), j'aimerais ici témoigner de mes observations à la suite de la réunion municipale de Wotton, le 5 août dernier.

#### Situation

À la suite de l'obtention en douce d'un permis d'installation et de construction d'une industrie porcine (2880 cochons) sur la route 216 de Wotton, un comité de citoyens inquiets s'est promptement formé prenant le nom de «Mouvement environnement santé (M.E.S.)».

À la suite des informations obtenues, le Mouvement environnement santé a présenté, le 5 août 1996, au conseil municipal de Wotton, une demande afin de parer les éventuels dégâts écologiques que peuvent occasionner l'épandage du purin de porc sur nos sources, nos rivières et nos lacs et préserver la qualité de vie et de santé des hommes, femmes et enfants de la région (voir comme exemple dossier: porcherie en Beauce et de nombreux articles de journaux à ce sujet dans maintes régions du Québec).

Cette demande est la suivante: ne plus émettre de permis de construction ou d'agrandissement de porcherie et de permis d'augmentation de porcs tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas d'étude hydrographique et topographique du territoire de la municipalité de Wotton ou de la M.R.C. d'Asbestos; tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas un règlement municipal régissant les épandages de fumiers et lisiers de porcs; tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas d'inspecteur attitré (indépendant du

M.E.F.) pour s'assurer que les normes environnementales soient respectées.

#### Observations sur les réactions et interventions de l'assemblée

Le conseil municipal n'a pas, du moins sur le moment, saisi l'essentiel de la demande du Mouvement environnement santé, c'est-à-dire la prévention de la qualité de vie des citoyens et leurs inquiétudes face aux dommages écologiques possibles face à l'accroissement du nombre d'industries porcines dans la région. Ceci s'applique aussi à certains citoyens dans la salle qui, de toute évidence, étaient venus pour défendre «par hasard» la cause des porcheries (dans les variés).

Face à quelques problèmes écologiques discutés lors de l'assemblée, certains citoyens ont réagi par des propos qui relataient davantage le rejet des responsabilités sur les autres plutôt que la responsabilisation individuelle (ou d'un groupe d'individus). On s'inquiète plus facilement des coûts de prévention écologique que l'on s'inquiète de la santé et de la qualité de vie des citoyens ou encore du coût des interventions et réparations des dommages causés à l'environnement et à la santé. Quant au sujet de la pollution, une phrase est revenue à plusieurs reprises chez certains intervenants: «Si y en a qui l'ont fait, nous aussi on peut le faire...». Ce qui se passe de commentaires!

### «Rassurez nos citoyens»

M. David Cliche  
Ministre de l'Environnement  
et de la Faune

La ville de Danville a jugé opportun d'intervenir dans le dossier d'implantation d'une porcherie à Shipton en raison de la proximité de la rivière Danville du site de la porcherie et du fait qu'elle estime que cette source d'approvisionnement en eau potable pour plus de 2000 habitants encourt un haut risque de contamination.

Toujours dans le même dossier, des représentants du comité de citoyens «Pour un Shipton propre» sont venus me rencontrer à mon bureau de comté, le 13 août dernier, pour me sensibiliser à la venue de cette porcherie et me remettre copie d'un pétition qu'ils m'ont chargé de vous faire parvenir. Cette pétition fait état de leur vive opposition à l'implantation d'une mégaporcherie dans la municipalité de Shipton.

Je dois vous rappeler que le 20 juin 1996 était adoptée à l'Assemblée nationale la Loi modifiant la Loi sur la protection du territoire agricole et d'autres dispositions législatives afin de favoriser la protection des activités agricoles, dont le principe vise à favoriser le développement durable des activités agricoles en zone agricole et auquel principe j'ai souscrit. Par ailleurs, pour assurer une mise en application efficace de cette loi, il m'apparaît essentiel que le gouvernement doive faire preuve de la transparence nécessaire en fournissant aux collectivités concernées toute l'information

Je ne peux m'empêcher de remarquer une certaine étroitesse d'esprit face à l'esprit écologique lorsqu'on entend à propos de la récupération et de la prévention: «Est-ce rentable?», un certain manque d'ouverture aux suggestions pouvant remédier ou contrer les problèmes ainsi qu'une attitude de déresponsabilisation facile face aux lois et aux normes établies: on ne se demande pas si elles sont valables ou pas, efficaces ou pas, applicables ou pas. Sensiblement peu de gens sont réellement informés à propos des impacts gouvernementaux, des lois et des normes en matière d'agriculture/environnement. Les décisions du conseil municipal de Wotton face à la requête du M.E.S. ainsi que face au fax envoyé par la municipalité des Trois-Lacs concernant le mé-

tendance à perdre de vue la beauté et l'équilibre précaire de leur environnement? Sont-ils conscients de la chance qu'ils ont de vivre dans une région non encore ravagée par la pollution?

2- Ce méga-éleveur porcine affirme qu'il active l'économie de la région en créant plusieurs emplois grâce à l'établissement et à la construction de son industrie porcine. Combien y a-t-il d'emplois au juste pour les gens de Wotton? Et une fois installée, combien d'emplois cette porcherie créera-t-elle?

3- Pourquoi a-t-on passé sous silence l'acquisition des permis favorisant l'installation de cette industrie porcine (sans avis public) et facilitant ainsi les préparatifs incognito de sa construction?

4- Ce méga-éleveur se plaint aussi des coûts exorbitants pour répondre aux normes gouvernementales face à l'environnement. Le fait qu'il se plie volontairement à payer ces coûts suffit-il pour acquiescer un esprit écologique, c'est-à-dire responsable et conscient des impacts possibles sur l'environnement?

5- Pourquoi a-t-on évité de justesse dans ce cas-ci (permis pour 2880 cochons) une étude d'impact fait par le M.E.F. obligeant les fermes de 3000 cochons et plus? Dans quel but?

6- Qui va vérifier s'il y a augmentation réelle du nombre de cochons? Et s'il y a une augmentation vérifiable, y aura-t-il une étude d'impact environnemental si le nombre d'animaux dépasse 3000 cochons dans une porcherie déjà existante?

7- Parce que la pente des terres à épandage possède une dénivellation de plus de six pour cent avec tout en bas une belle rivière (sans parler des sources, des ruisseaux naturels et verbalisés), est-ce

que cette méga-porcherie consentirait actuellement à ce qu'il y ait une étude d'impact sur l'environnement et la santé (même payée par un parti indépendant) malgré les 120 cochons qui manquent à l'appel et ce dans le but d'apaiser les inquiétudes des concitoyens?

8- Face à la demande du Mouvement environnement santé, quelles décisions seront prises au juste par le conseil municipal de Wotton? Quelle est sa position sur la prévention écologique face aux porcheries et son ralliement avec les Trois-Lacs (municipalité voisine et inquiète dans laquelle se déverse la rivière en question)? Quelles actions seront prises en conséquence?

9- Quelles mesures sont envisageables pour les cas de dévaluation de propriété due à l'existence avoisinante des porcheries? Quelles mesures pourraient être prises pour dédommager une perte de vente ayant pour cause unique le voisinage porcine avec preuve à l'appui?

10- Où finit le domaine de l'agriculture? Où commence celui de l'industrie agricole et ses impacts sérieux sur l'environnement et la santé des citoyens du Québec?

Marie-Louise Guillemette  
Recherche et communication  
pour le Mouvement environnement santé  
et citoyenne de Wotton

### Manger trois fois par jour!

Vous connaissez le peur panique et le laisser-aller à outrance, alors découvrez donc le gros bon sens, référence La Tribune, le lundi 26 août, page B-2.

Au Québec, on fait de l'agriculture depuis 1608. Les vrais producteurs agricoles connaissent les conséquences et les risques de l'utilisation des sols.

Je suis voisine d'une porcherie depuis 12 ans, elle est située plein ouest dans ma direction. J'ai connue des désagréments, puis de grandes améliorations. Des odeurs il y en a; quelques jours par année, pas quotidiennement.

En ville aussi, il y a des odeurs de monoxyde de carbone, de chaleur humide, il y a la proximité de balcon, le bruit de la rue quand ce n'est pas le boulevard.

Les déchets urbains rejetés en milieu rural tels les boues d'épuration ou les résidus de papeteries sont beaucoup plus dommageables à l'environnement et à la qualité de vie sur des kilomètres à la ronde que le risque de la proximité d'une porcherie.

Au nom de l'emploi, vous fermez les yeux, les oreilles et le nez sur les grandes usines. Mais n'oubliez pas un point majeur, vous mangez trois fois par jour! Pour demain voulez-vous la famine?

Bloquez le développement agricole et forestier signifie tuer la région, puis le pays.

La vigilance et le développement raisonnable de toutes productions agricoles est gage d'un avenir en santé. La vie urbaine et la vie rurale doivent se côtoyer et non s'anéantir.

Jocelyne Bergeron-Pinard  
Porte-parole agricole pour le  
Parti québécois du comté de Richmond

me dossier me sont apparues obscures et imprécises.

Aussi un problème réel et actuel n'a pas été mentionné («volontairement» de la part du M.E.S. afin de mettre l'accent sur le côté dommage écologique plutôt que dommage individuel dans ce dossier) mais qui mérite d'être mentionné. C'est le problème de dévaluation des propriétés voisines des porcheries. La porcherie route 216 n'est pas finie de construire qu'un cas (avec preuve) existe déjà: empêchement d'une vente de résidence ayant comme unique raison la proximité de la nouvelle méga-porcherie et l'épandage futur de purin de porc dans les champs situés sur les quatre faces de la propriété. Comment réagir à une telle injustice?

#### Questions et mystères

1- Un des propriétaires de l'industrie porcine en construction a commencé son élocution en décrivant que certains étrangers de Wotton dérangeant des natifs comme lui pour les empêcher de promouvoir l'économie par de telles initiatives qui selon lui évitent que la municipalité meurt à petit feu. Monsieur, s'il n'y avait pas ces étrangers assez conscients de la beauté du territoire de Wotton pour être venus s'y installer librement et leur désir légitime de préserver une qualité de vie et d'environnement nécessaire au bien-être et à la santé de tous, qui le fera? Les natifs ont-ils

requis leur permettant d'apprécier en connaissance de cause la portée réelle de cette législation dans leur milieu de vie.

Or, les retards apportés au dépôt d'une nouvelle réglementation sur la pollution d'origine agricole de même que la non-connaissance des règlements découlant de la Loi modifiant la Loi sur la protection du territoire agricole et d'autres dispositions législatives afin de favoriser la protection des activités agricoles ont eu pour effet à la fois de semer la confusion chez les producteurs agricoles et de soulever une vive inquiétude parmi la population.

J'estime donc qu'il est de votre responsabilité première, à titre de ministre de l'Environnement et de la Faune, de prendre les dispositions requises pour informer adéquatement et ainsi rassurer la population de mon comté sur tous les impacts environnementaux pouvant résulter de l'implantation de cette porcherie dans la municipalité de Shipton. Je ne saurais trop insister sur l'importance de cette démarche afin de favoriser un développement harmonieux de nos activités agricoles dans le respect des droits de toutes les collectivités concernées.

Yvon Vallières  
Député de Richmond  
Président de la Commission  
de l'agriculture, des pêcheries  
et de l'alimentation

## ADMINISTRATION

Raymond Tardif  
Président et éditeur  
Jean-Guy Farah  
Vice-président  
Finances et administration

## RESSOURCES HUMAINES

Michel Poulin  
Directeur

## RÉDACTION

Jacques Pronovost  
Rédacteur en chefStéphane Lavallée  
Directeur de l'informationFrançois Fouquet  
Directeur

## PUBLICITÉ

Alain LeClerc  
Pierre Dubois  
Adjoints au directeur

## PRÉ-IMPRESSON &amp; PRODUCTION

René Béliveau  
DirecteurAndré Roberge  
Michel Dayon  
Adjoints au directeur

## COMPTABILITÉ

André Corriveau  
ContrôleurJulienne Poulin  
Gérante du créditJocelyn Godhout  
Directeur

## TIRAGE

André Custeau  
Adjoint au directeur

# Un débat mondial à partir de Sherbrooke

Claude PLANTE

Sherbrooke

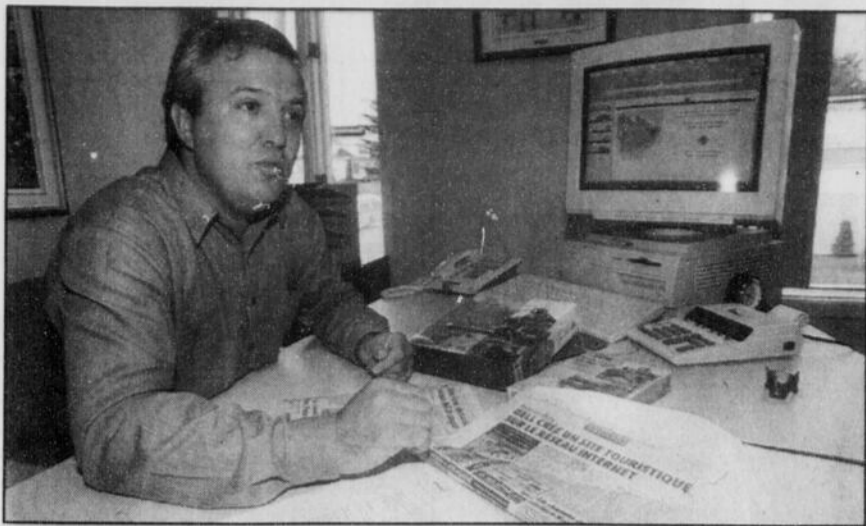
Les accusations de plagiat entourant le site Internet Destination Québec de Bell Canada raniment le débat mondial à propos de la propriété intellectuelle sur le réseau des réseaux, et ce, à partir de Sherbrooke.

Tout ce que demande l'entrepreneur sherbrookoise Michel Grégoire, président de Vicovi.com, c'est qu'on lui donne au plus tôt les droits sur l'adresse Internet «Destination.Quebec.com»: L'adresse, simple à retenir, constituant le nerf de la guerre dans ce domaine.

«Cette adresse me revient de droit», clame M. Grégoire, en ne mâchant pas ses mots contre l'entreprise rivale. «Que Bell diffuse son site touristique, bien correct, c'est de leurs affaires. Tout ce que je veux, c'est mon adresse. J'ai créé dix emplois avec cette entreprise.

«C'est clair que Bell a copié mon site et veut écraser ma petite entreprise! Ce site a été fait rapidement pour venir me couper l'herbe sous le pied. L'adresse de mon site Destination Québec devrait être "Destination.Quebec.com" parce qu'il est plus facile à retenir pour les gens qui veulent venir le visiter à l'aide d'Internet.»

Vendredi dernier, l'un des porte-parole de Bell devait entrer en communication avec M. Grégoire. «Rien, personne ne m'a appelé, soutient l'homme. J'ai même pris la peine de me rendre



Le président de Vicovi.com, Michel Grégoire, entend tout faire pour récupérer l'adresse Internet «Destination.Quebec.com» que Bell Canada utilise mais qu'il juge lui revenir de droit. «Je vais poursuivre, avertit-il. Ça pourrait devenir une cause internationale.»

au bureau de bonne heure et de traîner mon cellulaire.»

Devant l'inaction de Bell, M. Grégoire entend contacter son avocat et entreprendre des procédures contre la compagnie de télécommunications. «Je

de la téléphonie a lancé, la semaine dernière, son site touristique Internet, appelé Destination Québec, à l'adresse tant convoitée et au grand désarroi de M. Grégoire. Quand, il y a quelques mois, l'homme d'affaires sherbrookoise a mis sur le Web son site touristique Destination Québec (www.vicovi.com), il n'avait pas pu l'enregistrer à cette adresse, qui curieusement venait d'être réservée par Bell auprès des autorités mondiales d'Internet.

Là où le bât blesse, c'est quand on sait que Bell était le principal sponsor du logiciel Destination Québec 1995, CD-ROM dont Michel Grégoire a acheté les droits de la compagnie montréalaise Les Multimédias SofTravel inc. au début de l'année 1996.

«Pour l'édition 1996 du logiciel, Bell a répondu par écrit qu'elle refu-

sait de s'engager à nouveau parce qu'elle se tournait vers d'autres avenues», explique-t-il, en montrant la preuve écrite. «On ne pensait jamais que Bell reviendrait avec un site touristique sur le Web.

«En plus, Bell se vante d'avoir le site touristique le plus complet. Le mien, sous la rubrique restaurant donne 15 000 références. Celui de Bell, 900», relate l'homme d'affaires, en procédant à une démonstration à l'ordinateur.

## Pour une niaiserie

Sherbrooke

Malgré une admission d'avoir tiré des cartouches blanches en l'air à partir d'une voiture sur la rue King Ouest, Sébastien Vallières, âgé de 19 ans, a été libéré d'une accusation de possession d'une arme dans un dessein dangereux.

Le défenseur Michel Dussault avait soulevé à l'étape de l'examen volontaire de son client qu'il n'existait contre ce dernier aucune preuve d'intention criminelle.

Le conducteur de la voiture à partir de laquelle les coups ont été tirés, dans l'après-midi du 22 novembre, a expliqué que ce geste était une niaiserie de la part de son passager n'ayant aucune intention de commettre une infraction avec son pistolet.

Alertée par un automobiliste, la police avait saisi trois pistolets de départ et des cartouches blanches dans un appartement de la rue Chauveau.

Ces pistolets avaient été achetés d'un commerçant pour annoncer le départ de moto-cross.

Mme la juge Danielle Côté de la Cour du Québec a donc retenu l'argumentation de Me Dussault pour une question de droit.

Le témoin des détonations avait admis en contre-interrogatoire que le tireur ne visait rien et avait l'air de quelqu'un qui s'excitait.

### MISE AU POINT

Dans la circulaire SEARS AUJOURD'HUI, distribuée le 1er septembre 1996 et en vigueur du 3 au 8 septembre 1996, veuillez noter qu'à la page 16, les prix courants des collants pour filles 7-14 auraient dû se lire 1,09 à 8,99 et les prix de réclame auraient dû se lire 0,81 à 6,74. À la page 19, le prix de réclame des sacs à couches DISNEY BABIES aurait dû se lire 14,99 au lieu de 10,99. À la page 45, l'illustration du jeu de 4 pinces CRAFTSMAN no 32390 est inexacte. À la page 47, le sac de hockey KOHO de luxe no 22731 n'est pas disponible dans tous les magasins. Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

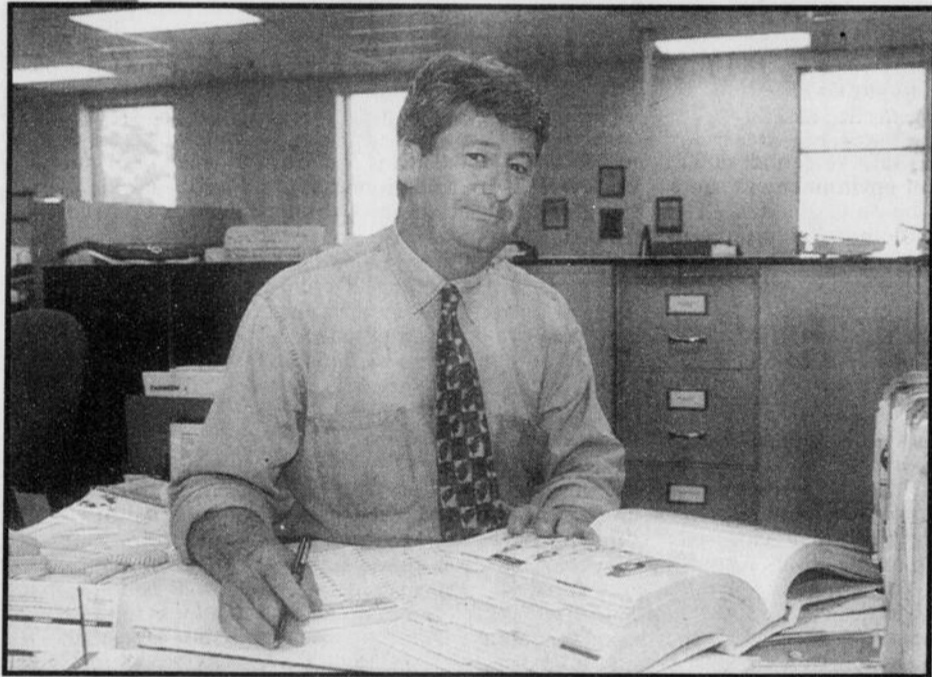
**SEARS**

22554

# Votre Quotidien

ne sera plus  
**jamais**  
**LE MÊME**  
avec

**LaTribune**



Chaque jour  
**Yvan Couture**  
conseiller publicitaire à  
La Tribune depuis 1988  
contribue  
à votre *Quotidien*.

21986

**à rentrée**  
ELECTRONIQUE  
**INPRO**

564-2482  
TÉLÉCOPIEUR : 564-7609  
WWW.INPRO.QC.CA  
Angle 11<sup>e</sup> Avenue/King Est

**Unité de disques amovible**  
100 Mo Zip Epsón

Remise de **50\$ US**

**219\$\***

- ✓ Se branche au port parallèle de tout PC.
- ✓ Idéal pour archivage de données.
- ✓ Rendement d'un disque rigide.

\* Après remise de 50\$ US par le manufacturier.

Remise de **25\$ CAN**

**Modem U.S. Robotics**  
Winmodem 28.800 bps

**139\$\***

- ✓ Utilise le potentiel de Windows 95 pour un transfert de données plus rapide.
- ✓ Possibilité de mise à niveau par logiciel.
- ✓ GRATUIT : mise à niveau pour le mode 33,6 kbs.
- ✓ Installation simple PNP.
- ✓ Garantie de 5 ans.

\* Après remise de 25\$ par le manufacturier.

**Lecteur optique couleur**  
Pagescan de Logitech

**449\$**

- ✓ Lecteur optique pleine page, 16 millions de couleurs.
- ✓ Se branche au port parallèle de tout PC.
- ✓ Inclut un logiciel de graphiques et de reconnaissance de caractères.

**Quantité limitée**

**Ensemble multimédia**  
Discovery CD 8x de Creative Labs

**369\$**

- ✓ Lecteur CD-ROM 8 vitesses.
- ✓ Carte de son Sound Blaster 32 PNP.
- ✓ Haut-parleurs.
- ✓ 12 titres de logiciel, dont l'Encyclopédie Grollier.
- ✓ Plusieurs jeux d'actions et jeux éducatifs.

**Epson Stylus 500** **Nouveau modèle**

**399\$**

- ✓ Impression à jet d'encre couleur.
- ✓ Qualité photo couleur.
- ✓ Résolution de 720 dpi sur papier standard.
- ✓ Imprime sur papier standard, enveloppe et acétate.
- ✓ Inclut les logiciels Adobe Photo Deluxe et Print Artist.

22296

**PRENDRE MA RETRAITE?  
AVEC QUOI?**

### RASSUREZ-VOUS

Vous pouvez y arriver. Il suffit de prendre les bonnes décisions et de gérer votre argent en conséquence. Cela paraît simple à première vue, mais comment les prend-on, ces bonnes décisions? Faites appel au Service de stratégies d'investissement «Fonds sur mesure<sup>MC</sup>» de la Banque de Montréal. Cela peut simplifier le processus d'investissement et vous aider à identifier les placements taillés à la mesure de vos besoins.

Dix questions simples vous permettent d'établir quel genre d'investisseur vous êtes. Vos réponses vous aideront à déterminer lesquels des Fonds <sup>MD1</sup> vous conviennent le mieux et à planifier vos projets de retraite.


Et c'est beaucoup plus simple que vous ne l'imaginez.

1. Les Fonds <sup>MD</sup> et le Service de stratégies d'investissement «Fonds sur mesure» sont offerts par la Société de gestion de placements Banque de Montréal Limitée. Les parts des Fonds <sup>MD</sup> ne sont pas assurées en vertu de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada ni de quelque autre loi que ce soit; elles ne sont pas non plus garanties par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec ni par la Banque de Montréal et peuvent fluctuer compte tenu des variations dans les cours et des conditions du marché. <sup>MC</sup> Marqué de commerce de la Banque de Montréal. <sup>MD</sup> Marqué déposé de la Banque de Montréal.

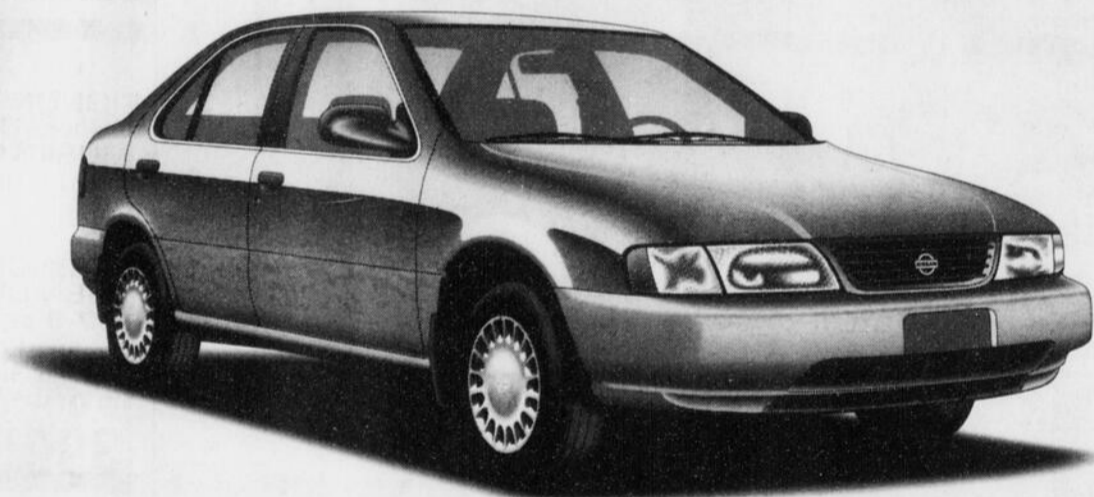
**Banque de Montréal**

78686

# 3,8%



Taux de financement exceptionnel à 3,8%  
sur tous les modèles Sentra et Altima 1996



Sentra XE 1996



Altima GXE 1996

## NISSAN MAGOC

427, BOUL. BOURQUE, OMERVILLE, 843-8145

Les gens avisés lisent les petits caractères et bouclent leur ceinture de sécurité. \*Offre valable pour un temps et sur une quantité limitée. Financement de 3,8% sur 48 mois disponible auprès de Nissan Canada Finance Inc. sous réserve d'approbation du crédit. Exemple : 10 000 \$ à 3,8% d'intérêt annuel équivaut à 224,90 \$ par mois sur 48 mois. Coût total de l'emprunt : 795,20 \$ pour un total de 10 795,20 \$. Un acompte peut être exigé. Financement à 5,8% sur 60 mois disponible pour l'Altima et la Sentra 1996. Possibilité d'un taux à 4,8% pour la location d'une Altima 1996 XE ou GXE. Voyez votre concessionnaire Nissan pour tous les détails.